

<b>Action n° 1.10-7 Mieux connaître et mieux prévenir les risques émergents : perturbateurs endocriniens</b>
<p><b>Objectifs de l'action</b> Information /sensibilisation sur un risque émergent méconnu en milieu de travail après identification des produits les plus récents en milieu de travail</p>
<p><b>Champ géographique de l'action</b> Nouvelle-Aquitaine</p>
<p><b>Description de l'action</b>  <u>1<sup>ère</sup> étape</u> : inventaire des substances PE et des secteurs d'utilisations  <u>2<sup>ème</sup> étape</u> : travail d'information important à mener vers des publics ciblés  <u>3<sup>ème</sup> étape</u> : action en milieu de travail : intervention dans le milieu des crèches, autres secteurs à définir tels que les que les entreprises de fabrication plastique, d'emballage alimentaire, autres... à compléter ultérieurement par une métrologie dans les ambiances de travail en fonction de l'état des connaissances</p>
<p><b>Public cible</b>  les préventeurs intervenant en milieu de travail  le milieu de l'entreprise : employeurs, salariés, IRP</p>
<p><b>Pilote de l'action</b>  DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine :  - inspection médicale du travail (Dr Nadine RENAUDIE)  - mission SST (Mme Géraldine RAFALOVICH)</p>
<p><b>Partenaires associés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ CARSAT (Pierre Lambert)</li> <li>▪ ARS (Valérie Danger, Claire Morisson)</li> <li>▪ SSTI (Dr Véronique Boniol-Maurel SISTAC 16, Dr Fabrice Michiels AIST19)</li> <li>▪ UD 33 (Virginie Chrestia-Cabane)</li> <li>▪ Centre Artémis Bordeaux</li> </ul>
<p><b>Déroulement et calendrier prévisionnel de l'action</b>  2017 : Formation en interne du groupe de travail puis de nos propres équipes pour la CARSAT, les inspecteurs du travail et les services de santé au travail (relais possibles par les sociétés de médecine du travail)  Inventaire des substances et secteurs d'utilisation  2018 : Diffusion de l'information dans les entreprises avec des messages de prévention  En 2019/2020 : En fonction de l'avancée des connaissances scientifiques et de terrain, organisation d'un colloque régional sur « perturbateurs endocriniens et milieu de travail »</p>
<p><b>Moyens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunions d'informations</li> <li>▪ Création /Diffusion de supports visuels spécifiques du milieu de travail</li> <li>▪ Cahier de recommandations à destination des collectivités afin de promouvoir un environnement favorable à la santé dans les crèches (action en cours ARS)</li> </ul>
<p><b>Etat d'avancement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 2016 : 2 réunions du GT (visioconférences) : 6 septembre (mise en place du groupe), 16 décembre</li> <li>▪ Réunion : le 14 mars 2017 en présentiel à Angoulême, 9 juin (visio) et 16 octobre 2017</li> </ul>
<p><b>Méthodologie et indicateurs d'évaluation</b>  Nombre d'action d'informations menées</p>
<p><b>Contacts (relais de l'action)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ PRSE Nouvelle-Aquitaine : contacts à établir</li> <li>▪ ARS /Actions de santé publique (stratégie régionale de prévention et de promotion de la santé environnementale vis-à-vis des femmes enceintes et de la petite enfance – contact Dr A. Burbaud)</li> <li>▪ Groupe phyto du PRST3</li> <li>▪ Collectivités territoriales (crèches)</li> </ul>